



# APPEL À PRÊT **SOLIDAIRE**

CONTRIBUEZ À LA RENAISSANCE DE VOTRE GARE À SAILLANS !

# EN UN MOT

“La Locomotive” est le regroupement de toutes les activités qui, ensemble, vont faire revivre la Gare de Saillans dès le premier trimestre 2024. C’est aussi le nom de l’association qui, depuis 2019, porte ce projet aux côtés de la commune, de SNCF Gares & Connexions et de la Région. Enfin, c’est **une belle aventure humaine que nous vous invitons aujourd’hui à rejoindre.**

Mis sur les rails grâce à l’engagement financier d’acteurs publics, **le projet fait maintenant appel à l’épargne des particuliers** pour boucler son budget d’investissement. Ces prêts solidaires permettront l’achat des équipements communs et la réalisation de travaux nécessaires à l’ouverture de cet espace qui regroupera :

- un **café associatif & culturel** chaleureux, chargé d’animer le lieu dans sa globalité,
- un **restaurant** proposant une nourriture simple et de qualité,
- des **bureaux partagés** ouverts aux travailleurs indépendants et aux associations,
- des **services** pour les voyageurs.

**Habitants de Saillans, de la vallée et d’ailleurs, futurs usagers, amoureux du patrimoine,** donnez du sens à votre argent en effectuant un prêt solidaire à court ou moyen terme à l’association La Locomotive. **Embarquez, rejoignez-nous !**





# C'EST QUOI “LA LOCOMOTIVE” ?

Saillans a la chance d'être un village dynamique et convivial grâce à de nombreux commerces, associations, métiers, ainsi qu'à la diversité de ses habitants et de leurs engagements.

Mais il manquait un espace aux fonctions multiples, ouvert toute l'année, qui permette de se retrouver, de rassembler les activités, de renforcer nos liens et d'en créer de nouveaux.

Le projet de La Locomotive a alors été d'ouvrir un lieu qui mêle des activités professionnelles, associatives et des services pour créer un lieu de rencontre et de partage qui soit ouvert sur l'extérieur. Et quoi de mieux, pour cela, qu'une gare ?!

La gare est un arrêt sur la ligne Briançon - Valence - Romans-sur-Isère (8-10 trajets/jour). Elle est idéalement située le long de la départementale 93. C'était l'opportunité de faire revivre un bâtiment destiné au public en y réintroduisant des services absents depuis trop longtemps (impressions de billets, vitrine de l'Office de Tourisme, information aux voyageurs, toilettes).

L'occasion aussi d'en faire un espace stratégique pour la mise en place de réseaux de mobilités alternatives à l'automobile individuelle (covoiturage, vélo, transports en commun, etc.).

## LES CHIFFRES-CLEFS

- **1 Locomotive** avec **3 wagons** : son café associatif & culturel, un restaurant, des bureaux partagés
- **3** coprésidents, **11** membres du CA, **51** adhérents et plus de **500 sympathisants**.
- **171 m<sup>2</sup>** rénovés aux normes ERP en rez-de-chaussée (cuisine, salle de restauration modulable en espace d'activité ouvert aux associations, terrasse extérieure avec kiosque à crêpes) et **64 m<sup>2</sup>** de bureaux partagés à l'étage.
- **460 000 € d'investissement** par SNCF Gares & Connexions, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la commune de Saillans pour la rénovation et l'accessibilité du rez-de-chaussée et de ses abords.
- **6 250 € d'autofinancement** grâce à des dons reçus de contributeurs comme vous lors d'une campagne de financement participatif menée par l'association.
- **30 000 € manquants** pour l'équipement des espaces communs et les travaux à l'étage



# POURQUOI FAIRE APPEL À MOI ?

## FINANCER DES EQUIPEMENTS ET DES TRAVAUX

Comme initialement prévu, l'association va meubler, équiper, et décorer le Café Culturel & Associatif pour le rendre aussi chaleureux et multi-fonction que possible. A ces dépenses d'équipements modérées sont venues s'ajouter d'importants travaux.

Suite à une augmentation des coûts de construction, les travaux de rénovation financés par les acteurs publics et prévus sur les deux niveaux de la gare vont finalement se concentrer sur son rez-de-chaussée.

La rénovation de l'étage reste à la charge de l'association La Locomotive qui rassemble tous les moyens (chantiers participatifs, subventions, dons, mais aussi vos prêts solidaires !) pour être en capacité de faire ces travaux qui lui assureront une stabilité financière à long-terme.

## UN MODÈLE ÉCONOMIQUE SOLIDE POUR REMBOURSER LES PRÊTS

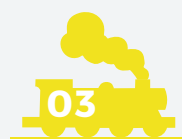
Pour rembourser le prêt solidaire que nous vous demandons ici, l'association pourra compter sur les loyers qu'elle percevra mensuellement de structures pérennes qui ont déjà fait leurs preuves sur plusieurs années - le restaurant et les bureaux partagés - ainsi que sur les revenus additionnels générés à l'avenir par le café culturel.

La commune de Saillans a reconnu la solvabilité de ces acteurs économiques en se portant garante du projet lorsqu'elle a signé un bail de dix ans avec SNCF Gares & Connexions et accepté de sous-louer l'espace à l'association La Locomotive pour une même durée.

**Accordez-nous, à votre tour, votre confiance,**

**AIDEZ-NOUS À RASSEMBLER 30 000 €**

**pour les travaux et l'équipement des espaces communs**



# QU'EST-CE QU'UN PRÊT SOLIDAIRE ? COMMENT ÇA MARCHE ?

**Le prêt solidaire** (ou prêt citoyen), c'est prêter de l'argent afin qu'un projet qui vous tient à cœur se réalise. Ici, vous prêtez votre argent à l'association **La Locomotive**, qui vous le remboursera à court ou moyen terme, selon vos attentes.

Faire appel à la générosité de personnes proches du projet - qu'elles le soutiennent par conviction ou qu'elles désirent en bénéficier directement en utilisant le lieu, qu'elles soient habitantes de la vallée ou qu'elles viennent d'ailleurs - c'est le parti pris de s'adresser à celles et ceux pour qui il fait sens aujourd'hui et pour l'avenir.

Faire appel à des personnes, à vous, plutôt qu'à des banques, c'est aussi alléger le poids des intérêts bancaires sur une trésorerie naissante et donner ainsi toute ses chances au projet.

**Toute personne disposant d'une épargne peut faire un prêt solidaire.**

Que vous puissiez prêter 100, 200, 500, 1 000 ou 5 000 €, vous êtes les bienvenus pour aider le projet à se concrétiser !

**Nous proposons aux prêteurs de formaliser cet emprunt par une convention de prêt solidaire, valable en droit.** Nous souhaitons que les modalités du prêt soient souples et adaptées en fonction des possibilités et des projets futurs de chacun. Ainsi, ces modalités - comme la durée du prêt - seront à discuter ensemble lors de notre premier échange.

Un modèle de convention de prêt est tenu à votre disposition. N'hésitez pas à nous le demander.

## PRÊTER EN 3 ÉTAPES

1

J'exprime mon intention en contactant directement l'association par e-mail ou par téléphone

2

Un membre de l'association me répond pour échanger directement sur les modalités possibles et ajuster ensemble la future convention de prêt.

3

Je concrétise mon épargne en signant la convention envoyée par l'association et en effectuant le virement bancaire.





# Y-A-T-IL DES RISQUES ? QUELLES SONT LES GARANTIES ?

Comme dans toute aventure humaine, il existe un risque. Néanmoins, la maturité du projet développé durant 4 ans, l'obtention de 90 % des fonds nécessaires auprès des partenaires publics du projet, le démarrage des travaux du rez-de-chaussée, ainsi que la stabilité financière des deux locataires sur lesquels s'appuie le remboursement des prêts, réduisent fortement les risques.

À l'appui du sérieux du projet, nous tenons à votre disposition les documents suivants :

- l'évolution du **chiffre d'affaire du restaurant** (entreprise Les Trois Colombes),
- le suivi sur 7 ans des **loyers déjà payés par les bureaux partagés** (association La Fabrique de l'Écho),
- le **budget prévisionnel** d'investissement et de fonctionnement de la Locomotive sur les 7 années à venir,
- les **plans et le budget détaillé des travaux** de rénovation de la Gare de Saillans,
- la **convention signée** entre la mairie de Saillans et l'association La Locomotive,
- les **bails signés** entre l'association La Locomotive et ses sous-locataires (en cours),
- une **présentation du projet de tiers-lieu** "La locomotive",
- ainsi que le **modèle de contrat de prêt solidaire**.

**Cette convention de prêt, signée entre nous, que nous nous engageons à respecter, est valable en droit.**





# **APPEL À PRÊT** **SOLIDAIRE**

**CONTRIBUEZ À LA RENAISSANCE DE VOTRE GARE À SAILLANS !**

**Merci de manifester votre intérêt avant le 15/11/2023  
auprès d'un.e des coprésident.e.s de l'association :**

**Raphaële Sellier : 06 41 01 44 80**

**Emmanuel Cappellin : 06 41 99 13 37**

**Allison Choquart : 06 16 78 76 84**

**[garedesailans26@gmail.com](mailto:garedesailans26@gmail.com)**